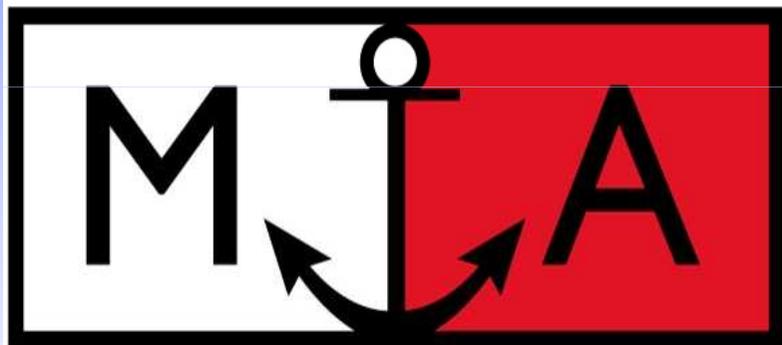


Le Pilotage Maritime

SERVICE DU PILOTAGE



MARSEILLE-FOS

1807

2007

Pourquoi du pilotage ?

- Pour des raisons de sécurité
- Pour des raisons économiques

Raisons sécuritaires

- Navigation difficile à proximité des côtes
- A l'approche des ports
- Prévention des évènements de mer
- Densité du trafic
- Protection de l'environnement
- Protection des infrastructures portuaires
- Devoir de signalement

Raisons économiques

- Fluidité du trafic
- Eviter les obstructions au chenalage ou à la navigation
- Réduction du transit (économie d'énergie)
- Durées d'escales les plus courtes possibles

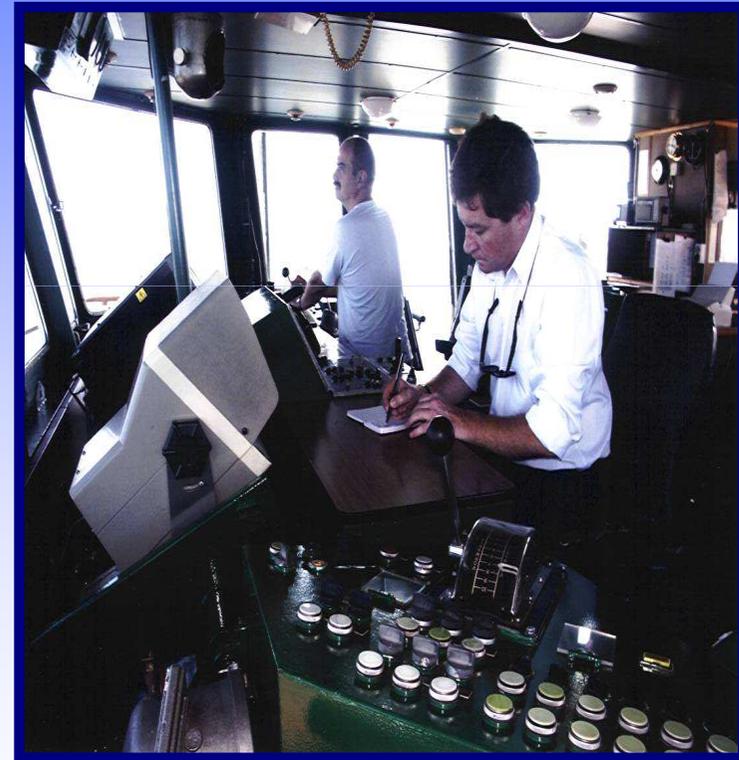
Le recrutement

- Capitaine de Première classe de la navigation maritime **C1NM**, ou Capitaine illimité
- âgés de moins de **35 ans**
- **10** ans de navigation
- dont **6** à la passerelle
- Européen



La formation

- Une formation pratique de quatre mois en doublures d'autres pilotes à bord de tout type de navires, de jour comme de nuit
- □ □ Progression en taille avec contraintes de Te et d'équipements
- Cinq ans pour former un pilote capable de piloter tous types de navires (2 ans sur Marseille + 3 ans sur Fos).
- Pilote de plus de dix ans pour paquebots > 200m



Le statut des pilotes

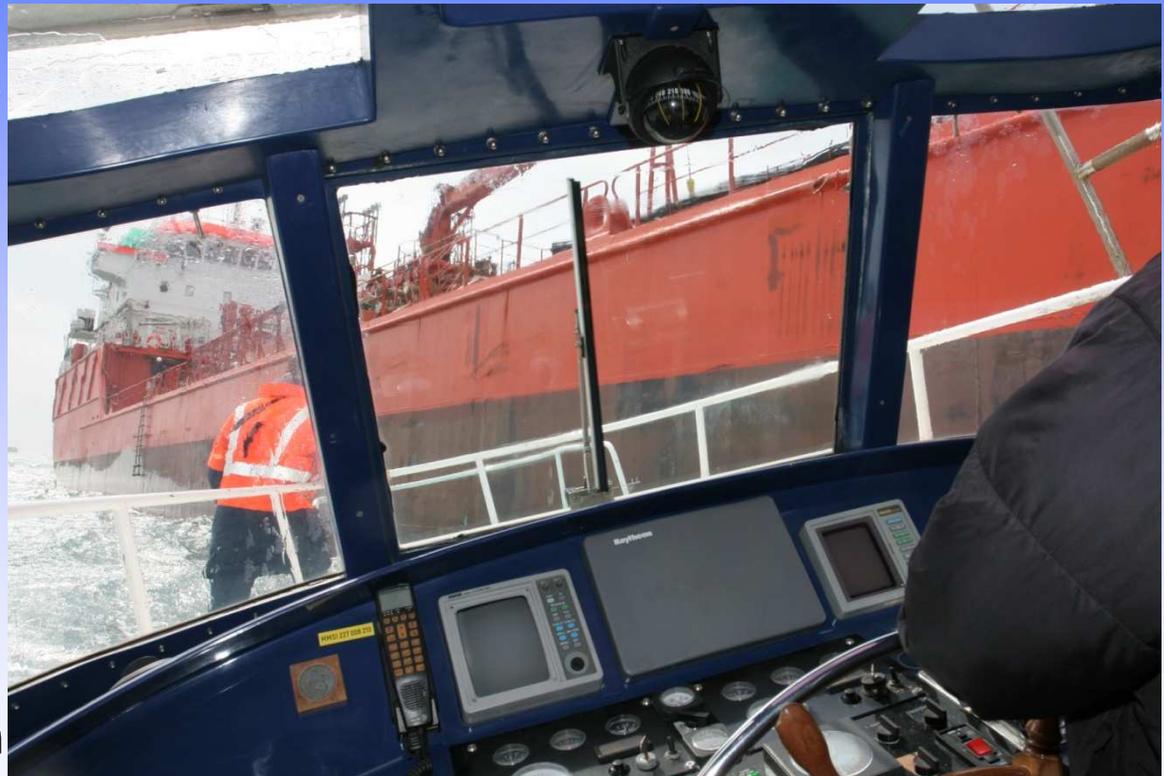
Les pilotes exercent un service public.

- **Ils ont l'obligation de signaler les déficiences rencontrées en cours de manœuvre.**



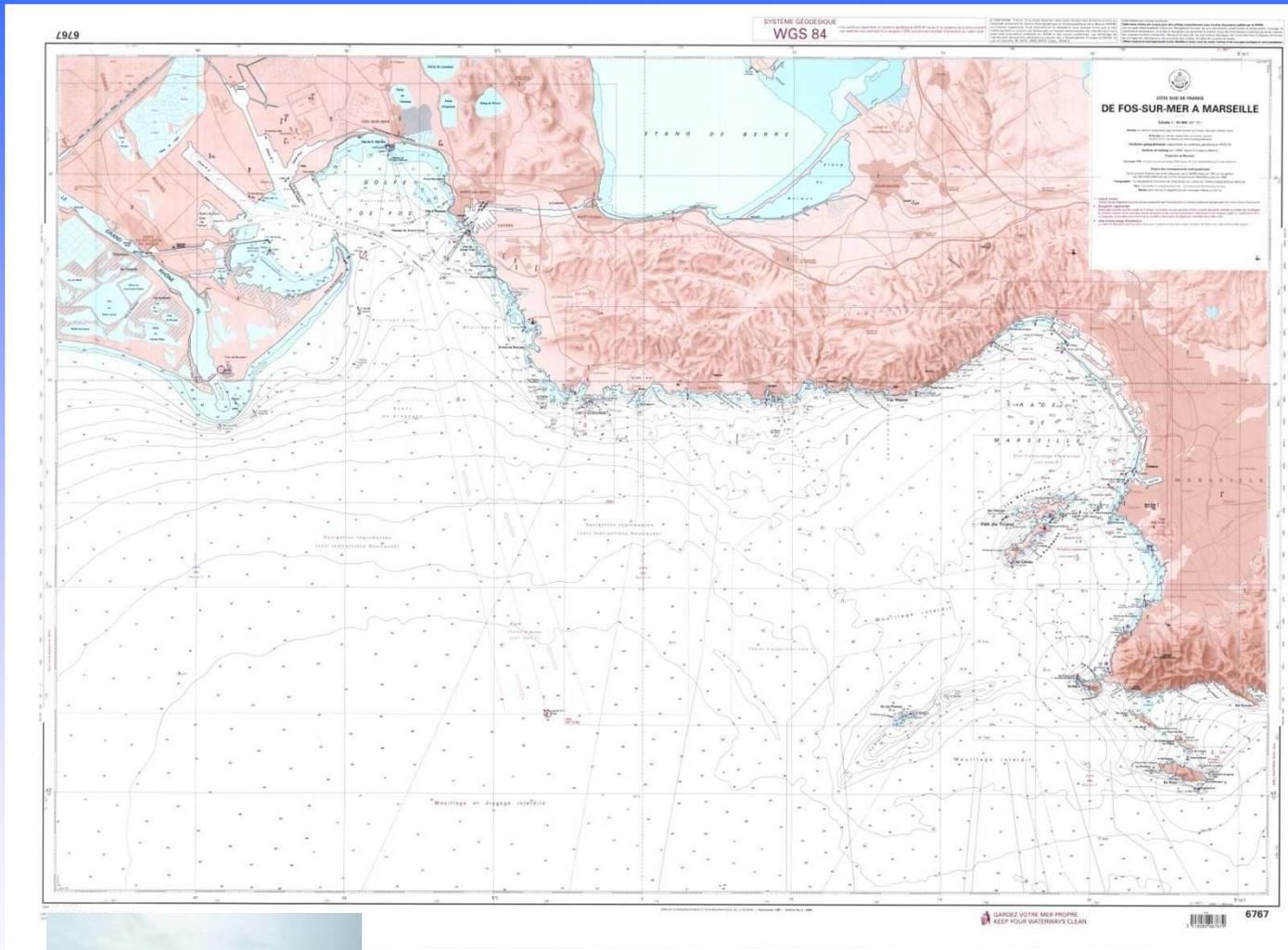
La responsabilité du pilote

- Le pilote engage sa responsabilité civile et pénale pendant l'opération de pilotage devant l'armateur et devant les tiers.
- Le pilote est responsable des dommages devant l'armateur, sa responsabilité civile est limitée à une garantie de 10 000 € par opération



- Le Pilote est avant tout un manœuvrier
avec une formation de Capitaine tous navires
Connaissances locales très détaillées
Nécessité d'une pratique constante de la
manœuvre
Métier technique, mais basé sur le sensoriel aiguë
Appréciation distances, positionnement,
anticipation des réactions (vent, courant, dérive,
évolution, giration..)
Bonne aptitude physique
(sportif : embarquement/débarquement difficiles,
accidents fréquents)

L'offre de service Marseille-Fos



Cannes
Nice
Villefranche



Port de bouc



Pilotage Marseille-Fos

Estaque



Frioul



La veille en vigie



- **Veille radar 24 h / 24**
- **Veille VHF 14 & 8**
- **Mise à bord / débarquement**
- **Moyens**
- **Mouillage**
- **Mise en trajectoire**

Les moyens

- Centre administratif
- Chantier naval
- Atelier de réparations
- Centres de vie (Stations)



Moyens nautiques

Un chantier naval
Un ponton atelier



- Flotte de 14 pilotines
- 4 x 16,55 m
- 10 x 12 m

20VF01



Moyens humains

- **51 pilotes**

Personnel :

- **48 marins**
- **32 sédentaires**



GOLFE DE FOS



20VF01



16

La certification ISO 9001-2000

- 1997
- FFPM



Le service

- **51 pilotes à l'effectif**
- **En station en permanence
Jour et nuit**
- **1 heure de délai (365/an)**
- **Gestion au tour de service**
- **Pas de pilote de choix**
- **1 pilote détaché du tour**
 - **Le Président**



Le métier

- La sécurité des manœuvres et de l'écoulement du trafic
- Les gros porteurs
- La prise en charge
- Les manœuvres hors-normes
- Échange des savoir-faire

Les manœuvres

- 21 135 manœuvres effectuées en 2009
- Marseille 30,9%
- Lavéra – Caronte – Berre : 53,2%
- Fos : 13,4%
- Port St Louis du Rhône : 2,5%